



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Asile et réfugiés ukrainiens

Face à l'afflux de migrants, le Canton va recourir aux abris de la Protection civile

Les dernières projections sur l'afflux de migrants montrent avec un haut degré de certitude qu'il faut se préparer à des arrivées importantes sur sol vaudois. Il s'agit de réfugiés provenant d'Ukraine, mais aussi d'autres pays. Malgré les efforts déployés notamment par l'EVAM, les places d'hébergement seront, à court terme, insuffisantes. Pour cette raison et face au caractère extraordinaire de la situation, le Conseil d'Etat a décidé de recourir aux abris de la Protection civile.

En charge de la délégation « Ukraine » du Conseil d'Etat, Isabelle Moret a rappelé que la Suisse a enregistré près de 70'000 personnes en provenance d'Ukraine au 1^{er} novembre.

Le canton de Vaud a accueilli pour sa part 5370 personnes venant d'Ukraine au 6 novembre.

Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a activé le 24 octobre la possibilité qui lui est donnée d'augmenter les sorties de requérants en procédure dans les centres fédéraux vers les cantons. Ces éléments réunis font qu'il est estimé que jusqu'à 600 places d'hébergement manqueront à fin décembre. Face à cette situation extraordinaire, le Conseil d'Etat décide de recourir aux abris de la Protection civile vaudoise (PCi), au plus tard le 30 novembre et pour un temps limité. Les préparatifs commencent avec effet immédiat. Les femmes et les enfants de moins de 18 ans ne sont pas concernés. Les communes sont les interlocuteurs privilégiés et avec elles, leur population. Le Conseil d'Etat, les services concernés et l'EVAM vont informer largement et spécifiquement les communes qui verront des ouvertures d'abris. Comme par le passé lors d'opérations similaires, assurer une bonne relation avec le voisinage est une clé du succès de l'opération.

Le chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES), Vassilis Venizelos, a rappelé pour sa part que la conduite stratégique de la crise

ukrainienne se doublait de celle du coronavirus et de la gestion du risque de pénurie d'énergie. Le DJES met tout en œuvre pour protéger la population et pour assurer une gouvernance globale ; il garantit en outre l'appui de la PCi au profit de l'EVAM.

La cheffe du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), Rebecca Ruiz, a souligné que 35% des réfugiés ukrainiens sont des mineurs accompagnés. Les réseaux de soins aux migrants, notamment pour la pédiatrie et la santé mentale, sont pleinement mobilisés. Le DSAS propose en outre de renforcer le dispositif d'insertion professionnel existant avec la mise en place d'une prestation spécialement adaptée aux réfugiés les plus éloignés des exigences du marché du travail en raison notamment de l'absence de solutions de garde ou de compétences métier nécessitant un ajustement ou un développement. Ainsi un nouveau programme nommé « Horizon » et porté conjointement par la Fondation Mode d'emploi, l'OSEO Vaud et la Société coopérative Démarche démarrera progressivement dès le 1^{er} janvier 2023. Il aura pour objectif d'accompagner une centaine de participants vers l'emploi.

Frédéric Borloz, le chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) a relevé qu'avec 1136 élèves enclassés depuis le début du conflit à l'obligatoire et 255 au postobligatoire, les limites en termes de locaux et d'encadrement sont bientôt atteintes. Les arrivées d'élèves allophones de toutes origines en forte augmentation s'ajoutent aux arrivées des enfants déplacés par le conflit en Ukraine. L'École de l'accueil est par exemple déjà saturée alors qu'elle vient de doubler sa capacité à la rentrée 2022-2023. L'accueil des nombreux élèves à besoins particuliers représente aussi un défi majeur pour l'intégration de ces jeunes. Le département travaille sur des solutions et salue l'engagement de toutes et tous les professionnels sur le terrain.

A la Protection civile

Depuis mai 2022 ce sont plus de 6600 jours de service qui ont été accomplis par des astreints de la Protection civile vaudoise ; plus de 1000 personnes ont été vues pour une évaluation de santé, dont 266 enfants de moins de quatre ans qui ont consulté un pédiatre ; 423 interventions (dépistage, vaccinations, etc.) ont été effectuées dans 17 foyers EVAM différents.

Enfin, l'insertion des réfugiés ukrainiens est un enjeu majeur pour les autorités cantonales. L'EVAM a mis en place une orientation rapide vers des cours de français, en s'appuyant notamment sur des prestataires externes. Plus de 250 titulaires de permis S sont en cours de français dans les locaux de l'EVAM, et 520 autres personnes auprès de prestataires externes, au 1^{er} novembre. A la même date, 362 autorisations de travail avaient été délivrées à des titulaires de permis S et 77 personnes sont actuellement suivies par les Offices régionaux de placement (ORP). Au 3 octobre, 299 personnes ont une activité lucrative, ce qui représente 9,61% des personnes entre 18 et 65 ans. Ces chiffres sont augmentation par rapport aux mois précédents.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 novembre 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat

Erich Dürst, directeur, Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

DJES, Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite

TÉLÉCHARGEMENTS